



# HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : [secretariat@artois.fff.fr](mailto:secretariat@artois.fff.fr)

## SOMMAIRE

1. COMMISSION DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION – Restreinte du 7 février
3. INFORMATIONS COVD au 14 FEVRIER
4. COMPETITIONS JEUNES – Mise à jour
5. COMPETITIONS SENIORS – Forfait général
6. COMPETITIONS FEMININES – Modifications
7. COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION – 2eme phase
8. FORMATION des DIRIGEANTS – Restreinte du 8 février
9. GESTION des LITIGES – Restreinte du 11 février
10. COMMISSION TECHNIQUE – Réunion du 24 janvier
11. TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE



## DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



### IMPORTANT

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;  
✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

3 personnes par club seront admises dans le respect des règles sanitaires (port du masque obligatoire, respect des distances, lavage des mains).

Passeport sanitaire OBLIGATOIRE.

→ Le VENDREDI 18 FEVRIER 2022 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents jusqu'au 13 FEVRIER 2022, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 25 FEVRIER 2022 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents jusqu'au 20 FEVRIER 2022, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :  
Bernard DEJARDIN.



## COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION



---

Réunion du : Restreinte du Lundi 7 février 2022  
A LIEVIN

---

Président : M. Alain DELHAYE -

---

Présent : M. Didier CLAY -

---

### POINT SUR LE 3EME TOUR DE LA COUPE U13 PITCH DU SAMEDI 5 FEVRIER 2022 :

- 8 plateaux de 4 équipes ont été mis en place – un seul forfait et à déplorer.
- Les 16 qualifiés pour les ½ finales du 5 mars à BIACHE et LILLERS.
- Les 16 éliminés participeront au 1<sup>er</sup> tour de la Coupe Artois U13 le samedi 19 février.

### TIRAGE DES ½ FINALES DE LA COUPE U13 PITCH DU 5 MARS 2022 :

#### Stade Bernard Leroy – Rue du 19 mars à BIACHE :

Poule A : US Vimy – RC Lens – US Noeux – AS Tincquizel –

Poule B : FA Arras – CS Avion – E Saint Laurent – AS Courrières -

#### Terrain synthétique – Rue du Château de Rellingue à LILLERS :

Poule A : Stade Béthune (c) – US Noeux – OS Aire – US Saint Pol –

Poule B : US Vermelles -USO Bruay – Car. Billy Montigny – UAS Harnes -

### COUPE ARTOIS U13 GARCONS :

- 1<sup>er</sup> tour : 104 équipes + 16 (les éliminés 3eme tour Pitch), soit 120 équipes sur 30 plateaux de 4 ; nous aurons donc 60 qualifiés (soit les 2 premiers de chaque plateau).
  - 2<sup>eme</sup> tour : 60 équipes sur 20 plateaux de 3 ; nous aurons donc 40 qualifiés (les 2 premiers).
  - 3<sup>eme</sup> tour : 40 équipes + 8 (les éliminés des ½ Finale U13 Pitch), soit 48 équipes sur 16 plateaux.
- Attention : seul le premier de chaque plateau sera qualifié.

#### Dates des différents tours :

##### Festival U13 garçons PITCH :

Demi-finale : 5 mars 2022

Finale District : Phase Départementale le 2 avril 2022 sur les installations de l'ES BULLY.

Responsables : Didier CLAY et Alain DELHAYE.

##### Festival U13 filles PITCH :

3<sup>eme</sup> tour : 5 mars 2022

Finale Départementale : 2 avril 2022 sur les installations de l'ES BULLY.

Responsable : Micheline GOLAWSKI.

Coupe Artois garçons :

1<sup>er</sup> tour : 19 février 2022 au lieu du 5 février comme initialement prévu au calendrier.

2eme tour : 5 mars 2022

3eme tour : 2 avril 2022

Finale : phase de la Coupe Artois U13 garçons le 28 mai.

Responsables : Didier CLAY – Alain DELHAYE -

Rappel :

Chaque équipe présente devra se présenter avec :

✓ Les licences des joueurs et joueuses participant à la compétition (listing avec photo).

✓ 8 ballons de taille 4 en bon état (pour l'épreuve du défi en U13 Pitch et des jonglages en Coupe Artois).

✓ 2 jeux de maillots de couleurs différentes, numérotés.

✓ Prévoir chaussures adaptées (terrain synthétique).

✓ Prévoir eau pour vos joueurs.

✓ 1 éducateur et 1 dirigeant par équipe sur le terrain pendant les rencontres (aucune autre personne tolérée).

✓ Attention pour la Coupe U13 PITCH : présence obligatoire de 11 joueurs et pour la Coupe Artois U13 de 10 joueurs minimum (possibilité d'intégrer 3 U11).

**Le Président de la Commission :**  
**Alain DELHAYE.**

**Le Responsable des Coupes :**  
**Didier CLAY.**



## INFORMATIONS – COVID

Au 14 février – valable à partir du 15 février



La FFF a fait paraître un protocole d'organisation des rencontres et entraînements à la suite des décisions gouvernementales du **20 Janvier 2022**.

Il est impératif de respecter et de faire respecter les différentes règles imposées qui, seules, permettent de participer à la lutte contre la pandémie et d'espérer mener nos compétitions à terme.

L'augmentation du nombre de cas doit inciter au respect des mesures de prévention et de distanciation qu'il conviendra d'appliquer avec la plus grande fermeté en permanence

### Ces dispositions sont applicables à partir du 15 Février

Vous trouverez ci-après les principales dispositions :

#### Mesures générales

- Les notions de « pass sanitaire » (possibilité de présenter un test négatif au lieu et place d'un schéma vaccinal) et la notion de « pass vaccinal » (définition ci-dessous) seront appliquées.
- Le pass vaccinal est obligatoire à partir de l'âge de 16 ans pour les joueurs, les arbitres et les dirigeants ainsi que pour toutes les personnes appelées à pénétrer dans la zone vestiaires. Il devient également obligatoire pour les spectateurs. Le pass sanitaire reste en vigueur pour les 12/15 ans.
- Le port du masque dans l'enceinte couverte reste recommandé. Par contre il n'est plus imposé à l'extérieur.

#### Définition du pass vaccinal et contrôle

- L'attestation de vaccination complète délivrée
  - = 7 jours après la seconde injection (vaccins à 2 injections) et la 3<sup>ème</sup> dans les autres cas
  - = 7 jours après l'injection effectuée sur un ex malade du Covid
- Un test RT-PCR négatif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois (guérison).
- Un certificat de contre-indication à la vaccination.
- A titre dérogatoire un primo-vacciné peut présenter un test négatif de moins de 24 heures dans le délai de 28 jours suivant la première injection.
- Le contrôle du pass vaccinal et du pass sanitaire sont effectués par le référent Covid ou un membre de l'équipe Covid du club recevant. Ce contrôle se fait en scannant le QR code présent sur le document en possession de la personne contrôlée à partir de l'application : tousanticovid verif ou TAC Verif.

#### Le référent Covid

- Le référent Covid est obligatoire ; sa mission est de vérifier la bonne mise en œuvre de l'ensemble des dispositions prévues et d'être l'interlocuteur des autorités. Il est recommandé de mettre en place une équipe Covid dont un membre doit être présent lors de chaque entraînement ou de chaque match à domicile.
- Un registre doit être tenu indiquant les personnes habilitées et la personne présente lors de chaque manifestation.
- Le référent (ou son représentant) vérifie notamment la possession du pass sanitaire par toutes les personnes accédant aux vestiaires.

### Accès aux vestiaires et buvettes

- L'accès aux vestiaires n'est permis qu'aux seules personnes ayant une mission essentielle dans l'organisation du match. Elles doivent être munies du pass vaccinal ou du pass sanitaire.
- Tout acteur du match (joueur, arbitre, dirigeant) non muni du pass correspondant doit être refoulé et ne peut pas prendre part à la rencontre.
- Les buvettes sont accessibles.

### Public et accompagnateurs

- Le contrôle du pass pour les spectateurs, ainsi que les parents accompagnant les joueurs est imposé à tous.
- Interdiction est faite dans tous les cas à ces personnes d'accéder à la zone vestiaires.
- Par ailleurs les spectateurs doivent obligatoirement être masqués en permanence et respecter les règles de distanciation (assis en tribune ou debout le long des mains courantes).

### Dispositions concernant le match

- La tablette doit être désinfectée après chaque usage.
- Toute forme de protocole d'avant match et la mise en place de ramasseurs de balle sont proscrites.
- Lors de la vérification de l'identité des joueurs, la validité des pass incombe à un dirigeant, en présence d'un dirigeant du club adverse, l'arbitre prenant connaissance de cette vérification.
- Tout joueur dont le pass vaccinal (ou sanitaire selon le cas) n'est pas valable doit être enlevé de la FMI et l'arbitre lui interdit de participer à la rencontre ; si une équipe comporte moins de 8 joueurs à la suite de la vérification le match n'a pas lieu.
- Une équipe est en droit de refuser de jouer si le club adverse refuse de rayer un joueur non en règle, en indiquant le motif sur le FMI.

### Cas de Covid et report

- Le report d'un match de championnat n'est envisagé que
  - a) Si 4 cas positifs de joueurs (3 joueurs en futsal) ont été enregistrés sur 7 jours glissants
  - b) Ou si l'ARS impose un isolement pour l'équipe pour une durée qu'elle fixe
- Les justifications utiles doivent être transmises à la commission concernée.

### Règles d'isolement

- Positif avec un schéma vaccinal complet : isolement 7 jours et test négatif.
- Positif sans schéma vaccinal complet : isolement 10 jours et test négatif.
- Cas contact avec schéma vaccinal complet : pas d'isolement mais test immédiat et autotest à J+2 et J+4 (négatifs).
- Cas contact sans schéma vaccinal complet : isolement 7 jours et test négatif.

Richard RATAJCZAK.



## COMPETITIONS JEUNES

### MISE à JOUR



#### CHAMPIONNAT U18 D4 - GROUPE C

→ Forfait général d'ES LAVENTIE (b)

Les résultats des rencontres des 13 et 20 novembre 2021 sont annulées.

→ L'A.O.S.C. SALLAUMINES prend la place vacante.

Les rencontres des 13 novembre (*contre RC LABOURSE*) et 20 novembre (*contre USA LIEVIN*) sont reportées à une date ultérieure.

#### REMISES PARTIELLES

Les dates retenues pour les prochaines remises partielles sont les week-ends des 9 et 10 avril - 16, 17 et 18 avril 2022 (*sous réserve de remises générales*).

Pascal WATEL.



## COMPETITIONS SENIORS



→ Forfait général du RC CHOCQUES en **SENIORS D7 – Groupe F** – Amende de 55 euros.

**Le Président de la Commission :**  
**Richard RATAJCZAK.**



## COMPETITIONS FEMININES



### CHAMPIONNATS U16F à 8

UFA intègre le groupe B.

La Présidente de la Commission :  
Micheline GOLAWSKI.



## COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION



Les calendriers – 2eme phase - U11 et U13 sont parus sur notre site.  
Les alternances étant établies, il ne sera admis aucun changement de niveau.

Le Président de la Commission :  
Alain DELHAYE.

Parution du mardi 15 février 2022



## FORMATION des DIRIGEANTS



---

Réunion du : Restreinte du 8 février 202  
A

---

Président : M. Louis DARTOIS

---

Présents : MM. Eric GOOSSENS (secrétaire de séance) – Jean Luc ELLART -

---

### ORDRE DU JOUR

- 1/ Bilan formations réalisées
- 2/ Formations programmées

#### POINT N°1 : Formation réalisée

##### Préparer et animer une réunion :

- **Mardi 1<sup>er</sup> février 2022** en visioconférence de **18 heures 30 à 20 heures 30**.
- Animation : **Nathalie COCKENPOT** et **Eric GOOSSENS**
- 10 participants (4 absents dont 1 excusé)
- La commission regrette vivement l'attitude des 3 absents non excusés.
- Satisfaction : EXCELLENTE participation des 10 auditeurs représentant les dirigeants de clubs dont 1 président mais aussi 3 éducateurs prouvant que cette formation est « transversale »

#### POINT N°2 : Formations programmées

##### Communiquer à l'aide des réseaux sociaux

- **Mardi 22 mars 2022** en visioconférence de **18 heures 30 à 20 heures 30**
- Animation : **Nathalie COCKENPOT** et **Eric GOOSSENS**
- 17 inscrits
- Ce module est très apprécié et les inscriptions sont clôturées

##### Accompagner une équipe U6 à U11

- Formation organisée en présentiel : **Le samedi 12 mars 2022** de 8 heures 30 à 12 heures 30 à ANZIN SAINT AUBIN
- 15 dirigeants et parents
- Merci à **David DORE** pour l'organisation de ce module
- Animation : **Didier CLAY - Makhloufi REBATTACHI**

##### Mobiliser et Animer une équipe au service d'un projet

- Formation programmée le **jeudi 24 mars 2022** en visioconférence
- Animation : **Jean ELLART – Louis DARTOIS – Eric GOOSSENS**

#### Autres formations à programmer

- Club des 100 Femmes Dirigeantes
- Le reliquat des formations doit être réalisée pour le **30 juin 2022**

#### Accompagner une équipe U6 à U11

- Formation à réaliser à **BETHUNE FUTSAL** en présentiel, merci à **Kevin GOUVAERE** chargé de l'organisation.
- Date à fixer
- Animation : **Didier CLAY – Antoine VANNIEUWENHUYSE**

#### Formation des délégués de terrain

- Cette formation hors PFFD, est demandée par la commission prévention du District et aussi par 5 clubs suite à l'enquête effectuée auprès de l'ensemble du District.

Elle devrait cependant prendre de l'amplitude au fil du temps et des besoins (des clubs peuvent encore y proposer des dirigeants via le google Forms qui leur a été envoyé où prendre contact avec nous via le secrétariat)

- Premier module à organiser **le samedi 19 mars 2022** en visioconférence pour les candidats de **l'US ROUVROY**

✓ Prochaine réunion plénière le **Mercredi 9 mars 2022 à 18 heures 15**

**Le Président de la Commission :**  
**Louis DARTOIS.**

**Le Secrétaire de séance :**  
**Eric GOOSSENS**



## GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



---

Réunion du : Restreinte du vendredi 11 février 2022  
A LIEVIN

---

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

---

Présents : M. Marc TINCHON -

---

### FORFAITS

Journée du 6 FEVRIER 2022

#### SENIORS D7 – GROUPE C

##### Rencontre SC FOUQUIERES / US IZEL les ESQUERCHIN (b)

Forfait d'IZEL les ESQUERCHIN.

SC FOUQUIERES bat IZEL les ESQUERCHIN par forfait - score 5/0.

Amende de 50 € à IZEL les ESQUERCHIN – 2eme forfait.

Match retour à FOUQUIERES.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la Commission :  
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire de la Commission :  
Marc TINCHON.



## TECHNIQUE



---

Réunion du :	Lundi 24 janvier 2022
A	
Président :	M. Denis LAMORILLE -
Présents :	Mmes Evelyne BAUDUIN (présidente du District) - Marie GOSSE - MM. André BARREZ (vice-président) – Didier CLAY (secrétaire) – Hassan EL BAGAR – Grégory LALOYER – Marius RAPPEZ – Stéphane TOUSART – Mimoun ZEGGAI – Thibault FRANCOIS -Loïc BYCEK – Anthony RINGEVAL (représentant les arbitres) – Makhloufi REBATACHI (CTD) – Antoine VANNIEUWENHUYSE (CDFA) -
Excusés :	MM. Mathieu DUVANT – Boris FROMONT – Nordine KADOUR – Mickael LECOCQ – Karl SALEMBIER – Abdelkarim LEGRINI – Jean Pierre HOUILLIEZ – Chouki BELLA (Comité Directeur – représentant des éducateurs) -
Absents :	MM. Giovanni FAGGI – Sébastien HOGUET – Aurélien PLET -

---

## ORDRE DU JOUR

- ▶ Mot d'accueil du Président - Denis LAMORILLE
- ▶ Les formations
- ▶ Les détectations/sélections
- ▶ Les autres actions
- ▶ Questions diverses

▶ La réunion débute à 19 heures.

▶ Mot d'introduction de la Présidente du District Artois, **Evelyne BAUDUIN**, qui remercie l'ensemble des membres de la commission pour leur investissement lors des détectations, formations, stages et certifications.

Ensuite, celle-ci procède avec le président de la commission, à la distribution à chacun des membres d'un survêtement Nike.

### MOT DU PRESIDENT

**Denis LAMORILLE**, Vice-Président du District Artois et Président de la Commission Technique souhaite la bienvenue aux nouveaux membres à savoir :

- **Thibault FRANÇOIS** en remplacement de **Boris FROMONT** qui a décidé de se mettre un peu en retrait pendant quelques temps.
- **Anthony RINGEVAL** (représentant des arbitres) en remplacement de **Jean Pierre JANNOT** démissionnaire.

### LES FORMATIONS

Petit rappel sur le fonctionnement de l'encadrement des formations par les membres de la Commission Technique :

. Le calendrier est de nouveau présenté avec une seule modification concernant les certifications CCF1 et CCF2 qui devaient avoir lieu le **samedi 22 janvier** et qui en raison des mesures sanitaires, ont été reportées au **mercredi 20 avril à BULLY**.

. **Makhloufi RABATACHI**, notre CTD, précise que cette certification CFF2 du **20 Avril** a pour but de répondre à une urgence de certification imposée par les règlements des compétitions de ligue (Championnat U14).

### LES DETECTIONS/SELECTIONS

Petit bilan sur les sélections avec de très bons résultats du district Artois lors des interdistricts.

Les U15F : 3 victoires et surtout 9 filles sur 17 dans la sélection ligue.

Les U15G : 2 victoires et un nul avec 5 à 7 garçons sur 30 dans la sélection ligue.

U15 Futsal : 5 à 6 joueurs en stage régional

U18 futsal : 2 victoires

Le bilan est donc très positif pour le district grâce notamment à la qualité des sections sportives et aussi à la nouvelle organisation sur les détectons qui permet de gagner du temps et donc de pouvoir l'utiliser pour les stages et matches de préparation.

### LES AUTRES ACTIONS

Le District Artois fêtant ses 100 Ans cette saison des animations spécifiques vont être mis en place et sont déjà programmés.

Journée Nationale des Débutants U8/U9 : **jeudi 26 mai**

Journée Nationale des Débutants U6/U7 : **samedi 18 juin**

Artois en fête : **samedi 25 juin**

La finale départementale U13 Pitch aura lieu le **2 avril à BULLY** et la finale régionale fille aura lieu le **7 mai** et celle des garçons le **8 mai** sur des lieux qui restent à désigner.

### QUESTIONS DIVERSES

- Un rappel sur le PEF a été effectué car à ce jour, peu de fiches action sont parvenues au district et la commission précise que beaucoup d'actions se font dans les clubs et qu'il faut les mettre en valeur par l'intermédiaire du PEF et que cela permet d'avoir des dotations.

- Une réflexion est ensuite menée sur les plateaux car 37% des clubs n'organisent pas de plateaux mais ils participent sur d'autres lieux.

- Un point est aussi fait sur les challenges U9 confirmés.

- Intervention d'**Anthony RINGEVAL** sur l'arbitrage des jeunes et sur un travail mené en concertation avec la commission technique lors des formations. Tout ceci dans le but de lutter contre certaines incivilités qui se produisent de plus en plus tôt et même dans le football d'animation.

► Fin de la réunion à 20 heures 45 avec le pot de l'amitié...

**Le Président de la Commission :**  
Denis LAMORILLE.

**Le Secrétaire de la Commission :**  
Didier CLAY.



## TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE



20 février

AS BARLIN

u14 /U15

Tournoi et rassemblement homologué sous réserves d'application du protocole sanitaire

Parution du mardi 15 février 2022